

Département des Bouches-du-Rhône  
Arrondissement d'Aix en Provence

République française

COMMUNE  
de  
LA FARE LES OLIVIERS  
13580

**DECISION DU MAIRE**

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**2024\_104 - OBJET : Contrat avec Les savants fous-Aix Marseille Antarès**

Le Maire de la commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**INFORME** le Conseil Municipal que la bibliothèque municipale organise une animation intitulée « Police scientifique » à destination des enfants le samedi 16 novembre 2024 de 10h à 12h.

**DECIDE** de signer un contrat pour cette animation avec Les savants Fous Aix Marseille Antarès – 36 rue Raphael – 13008 Marseille, pour un montant de 300 € TTC incluant les frais de déplacement.

**DIT** que les crédits nécessaires au paiement de ce contrat sont prévus au budget de la commune, aux chapitre et article correspondants.

Fait à La Fare les Oliviers, le 18 octobre 2024.



Le Maire

Jérôme MARCILIAC